



L'écho de Bonrepos

Septembre 2021



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Cette année encore, le contexte sanitaire aura eu raison de notre fête de village. Nous nous réjouissons toutefois de la tenue du forum des associations et du marché qui progressivement s'étoffe.

Plus que jamais engagée dans la gestion communale, l'équipe municipale poursuit les actions pour le village et l'événement majeur a été l'application du droit de préemption pour le château.

Nous sommes donc heureux d'accueillir cet édifice dans le patrimoine communal et collectif. L'acquisition de ce bien engage une modification de notre projet de village comme, par exemple, le décalage de la rénovation de la salle polyvalente.

Le premier comité consultatif relatif à l'aménagement paysager et urbain verra le jour d'ici la fin de l'année : j'invite donc les bénévoles de tout quartier à se joindre à l'équipe municipale pour nous faire bénéficier de leur vision et compétences en la matière.

Pendant les vacances d'été, des travaux de rafraîchissement du groupe scolaire ont été engagés. Les élèves en élémentaires ont découvert les nouveaux coloris des salles de classe et des couloirs de leur section. Nous poursuivrons le programme d'investissement pluriannuel sur la qualité de l'air et le renouvellement progressif du mobilier scolaire.

Comme vous, évidemment, nous espérons assister à la dernière rentrée scolaire sous le signe des contraintes sanitaires et retrouver, au cœur de notre village, une vie animée faite de partage.

Prenez soin de vous.

Le Maire Thierry CHÉBELIN
et son équipe

La vie de château

Le château de Bonrepos-sur-Aussonnelle est désormais la propriété de la commune !

Ceci n'était bien entendu pas inscrit dans notre programme électoral. En revanche, l'identité et le cœur de village, oui ! Ainsi, pour permettre le maintien du patrimoine historique de Bonrepos dans le domaine public (des investisseurs immobiliers avaient fait des propositions), la Mairie a décidé d'user de son droit de préemption suite à sa mise en vente aux enchères.

Le montant de la vente s'élève à 382 000€ (auquel il convient d'ajouter les frais annexes de la procédure de licitation) après une mise aux enchères initiales à 480 000€. Cette opération a nécessité de mettre en concurrence plusieurs banques et la proposition de la Caisse d'Epargne s'est montrée la plus compétitive. Le vote de l'emprunt de 393 000€, pour une durée de 15 ans à un taux de 0,76% ayant un coût de 23 000€ a été réalisé lors du Conseil Municipal du 5 août 2021.

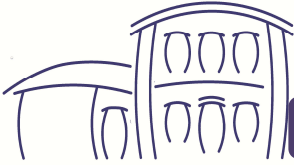
L'opération, sur le plan financier, est importante mais en aucun cas le budget de la commune n'aura à en souffrir grâce aux aides gouvernementales et aux apports financiers induits. L'équipe municipale a fait un important travail de définition des nouvelles priorités en particulier vis à vis de la rénovation de la Salle des Fêtes et toujours avec cet objectif constant d'amener encore plus de vie dans notre commune.

Ce château, édifié au XV^e siècle puis reconstruit au XVII^e siècle, nécessite d'importants travaux de rénovation mais avec 600 m² de surface habitable et un parc s'étendant sur 24 000 m², il bénéficie d'un potentiel impressionnant. Les idées ne manquent pas et mettent l'imagination en ébullition mais la municipalité garde la tête sur les épaules afin de réussir cet important projet avec un seul objectif principal : faire de cet édifice un magnifique étendard Reposien.

La première opération consistera à utiliser une partie du terrain pour urbaniser raisonnablement le centre. En effet, la taille du parc permet la création d'une dizaine de lots d'une taille supérieure à 800m² (les études sont en cours et ces chiffres sont indicatifs) permettant un apport financier nécessaire sans dénaturer l'espace.

Ensuite viendront les projets pour l'orangerie puis le château en lui-même. Évidemment, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce beau chantier qui donnera à notre commune un nouvel élan !





L'interview: Karine BORDES

Marion: Bonjour Karine. Tu n'avais pas d'expérience d'élue, quel est ton ressenti au sujet de ce nouveau challenge?

Karine: Bonjour Marion, effectivement je n'avais pas d'expérience en tant qu'élue mais j'avais à cœur de m'investir pour notre village. Le poste que j'occupe est très intéressant mais dense. Il n'y a pas un jour où je ne suis pas en contact avec la mairie... même en vacances. Je ne pensais pas que ce poste me demanderait autant de présence mais je ne regrette pas. Je rencontre des gens formidables.

Tu as en charge trois missions principales : le scolaire, les associations et les affaires sociales (vice présidente du CCAS). Peux-tu nous partager quelques unes de tes expériences?

Ce n'est pas facile d'articuler tous les projets et de satisfaire l'ensemble des demandes mais on fait de notre mieux. Je ne suis pas seule pour assurer ces missions. Je travaille avec une équipe d'élus et nous nous partageons le suivi des projets.

Par exemple, avec Jean Claude Dempère en charge des travaux, nous essayons de maintenir l'école dans un bon état afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. Nous avons mis des panneaux de basket et remplacé les cages de foot. Le côté élémentaire de l'école est repeint cette année et des changements de mobilier sont prévus à moyen terme. La partie maternelle sera repeinte l'année prochaine.

Autre exemple, pour l'activité "piscine à l'école" gérée par Caroline Fezas et la directrice de l'école, nous envoyons les enfants apprendre à nager à la piscine de Colomiers. Caroline les accompagne sur son temps personnel et gère l'ensemble des intervenants sur cette activité (transports, intervenants école et piscine, planning...).

De même, lors de la fermeture annoncée d'une classe au sein de l'école, le Maire et moi même avons rencontré l'Inspecteur d'académie et nous avons échangé avec lui à ce sujet à de nombreuses reprises. Tout le monde s'est mobilisé pour éviter cette fermeture et je suis heureuse de voir que nos efforts ont payé. Pour les associations, au vu de la crise, nous n'avons pas pu mettre en place de grands projets mais je sais que je peux compter sur elles le moment venu. Pour le CCAS, nous sommes régulièrement sollicités et chaque dossier est étudié. A la demande de la Préfecture, nous avons mis à disposition des habitants une salle climatisée en cas de très fortes chaleurs. Nous avons mis en place une permanence téléphonique spécifique au CCAS (7j/7). Nous avons aidé les gens qui le souhaitaient à se faire vacciner en

prenant rendez vous pour eux et en les y accompagnant si besoin (Merci aux bénévoles d'Entraide qui ont participé à cette action).

Tu mets tout en œuvre pour que le lien entre la municipalité et l'école (le corps enseignant, l'équipe d'animation, les parents d'élève, etc...) soit étroit. Quel changement de fonctionnement a pu aboutir à ce rapprochement ?



Lors de ma prise de poste, j'ai constaté que le lien entre la mairie et l'école était distendu. Je ne sais pas pourquoi et sincèrement ce n'est pas le plus important mais il me semblait nécessaire de rétablir un lien fort avec l'activité essentielle de notre village à savoir l'école. J'ai rencontré l'équipe enseignante, l'équipe de l'ALAE, j'ai assisté aux réunions et conseil d'école. J'ai rencontré aussi le

personnel municipal de l'école. J'ai écouté leurs besoins et essayé de trouver des solutions avec l'aide de l'équipe municipale. Nous passons voir le personnel municipal en charge du ménage à chaque période de vacances scolaires. Nous avons acheté du matériel de nettoyage pour faciliter leur travail. Je passe régulièrement à l'école pour voir les institutrices, les ATSEM et les animateurs. J'essaie d'être disponible pour recevoir les parents.

Lors de nos échanges avec l'école, nous ne sommes pas forcément d'accord sur tous les sujets mais le dialogue est toujours ouvert. Je suis sûre que le travail amorcé va continuer avec Madame Nelly Ribaut, nouvelle directrice de l'école.

Tu fais partie de la commission Finances mais tu es également membre de la commission des Ressources Humaines. Comment la masse salariale est-elle répartie sur la commune?

Nous travaillons avec 8 agents municipaux : deux agents administratifs, deux agents techniques, deux ATSEM et un agent de restauration. L'équipe est complétée par un agent de ménage contractuel. La loi nous oblige de mettre en place le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (**Rifseep**) qui est le régime indemnitaire de référence dans la fonction publique (primes). Cette action n'ayant pas pu être faite par l'ancienne municipalité, nous mettons donc en place à partir de l'année 2022 ce système définitif d'attribution de primes. Ce régime comprend toutes les primes auxquelles ont droit les agents et qui sont versées certaines mensuellement d'autres annuellement.

Chaises musicales

Pascale Duffort, l'ancienne Directrice de l'école, a quitté ses fonctions en juin dernier pour vivre en heureuse retraitée de très beaux et nombreux jours dans le Gers, ce que nous lui souhaitons sincèrement.

En 2004, Pascale arrive à l'école comme enseignante en charge des maternelles. Deux ans plus tard, elle prend, en plus de sa fonction d'enseignante, la charge importante de directrice de l'école qu'elle ne quittera plus jusqu'à son départ.

Donnons lui maintenant la parole en reprenant son discours d'adieu :

« Chers élèves, chers collègues, chers parents, chers amis ; C'est avec un plaisir immense et un petit pincement au cœur que j'ai reçu toutes vos preuves d'affection à l'occasion de mon départ à la retraite ce jeudi 24 juin.

J'étais entourée de la chaleur des « petits » et de celle de mes copines.

En plus, ma future piscine n'attendait plus qu'un bel olivier ; c'était un peu mon rêve. Je suis et resterai très « Bonrepos ». Quel plaisir d'y avoir enseigné pendant ces 17 années, mais aussi d'avoir vu grandir ces enfants. Je pense souvent « aux anciens » ; les collégiens, lycéens, étudiants dont je suis si fière.. J'avoue ne pas avoir tout à fait intégré que je n'aurai pas dans ma classe le petit frère de..., la petite mignonne coquine du portail, le petit dernier. J'y ai rencontré tant de gens que j'aime, certains même ont disparu en me laissant mes souvenirs. Avoir pu participer à la bonne marche de l'école grâce à tous mes collègues au sens large du terme, enseignants, ATSEM, AVS, animateurs, employés municipaux et, cette dernière année avec des élus formidables, mais aussi en partenariat avec les parents m'a fait apprécier la direction et je trouve que j'ai vraiment eu de la chance. Je vais donc pouvoir profiter pleinement de ma famille chérie, de mes amis, du Gers, de la mer, de l'Italie,



des voyages, des livres, des spectacles, du rugby, des ballades en pleine forme et toute heureuse du chemin parcouru. Je me permets de vous embrasser tous très fort.

Pascale. »

Pascale « cède » sa place à Nelly Ribaut qui enseigne depuis deux ans à Bonrepos :

« Voilà maintenant deux années que j'ai intégré l'école de Bonrepos pour enseigner auprès des élèves de CE1/CE2 de la commune.

Suite au départ à la retraite de Pascale Duffort, je change, pour la rentrée prochaine, mes missions dans l'école en assurant le poste de direction et en accompagnant, pour cette année, les élèves de CM2. Avec l'équipe déjà en place, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles collègues Mmes Océane Pied et Aurélie Sacarot qui viendront renforcer l'équipe pédagogique. Elles s'occuperont respectivement des élèves de MS/GS et de CE1/CE2. Ensemble, nous allons nous projeter sur l'année 2021-2022 qui nous attend, malgré les mesures sanitaires. Celles-ci nous ont malheureusement empêché, ces deux dernières années scolaires, de mener les projets auxquels nous sommes attachés. Malgré tout, nous ferons au mieux pour incarner la devise en occitan de l'école Elisabeth Martres, qui nous rappelle, dès que l'on franchit le portail de l'école, que « lorsque le soleil se lève, il se lève pour tous ».

Le temps des vacances se termine laissant place à l'effervescence de la rentrée. Alors, nous vous souhaitons à tous, petits et grands, une bonne reprise et une très belle année scolaire.

Nelly Ribaut »

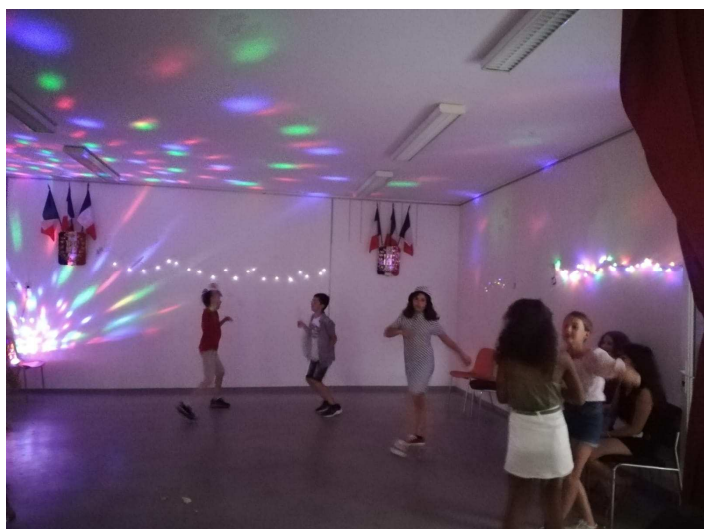
Fête des CM2

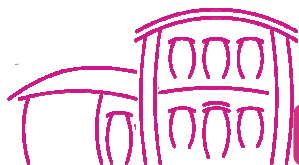
Chaque année, le corps enseignant organise une kermesse pour fêter la fin de l'année scolaire et offre un cadeau aux élèves qui partent au collège. Ce moment chargé d'émotions (tant pour les institutrices que pour les élèves) n'a pu se faire pour cause de restrictions sanitaires.

Aussi, à la demande des élèves de la classe de CM2 de Pascale, la mairie a mis à disposition la salle du conseil municipal et trois élus chaperons (dont Monsieur le Maire) pour leur bal de fin d'année. Ils se sont régalés grâce aux victuailles préparées par les parents (merci à eux d'avoir été partie prenante de cette soirée) et ont dansé jusqu'à 22h00 grâce à l'animation musicale faite par Jean Claude DEMPERE (animation appréciée par tous les écoliers).

La soirée a certes été une réussite mais ne remplace pas le moment émouvant de la kermesse organisée par le corps enseignant lors du départ des élémentaires pour le collège.

La mairie leur souhaite de belles années au collège.





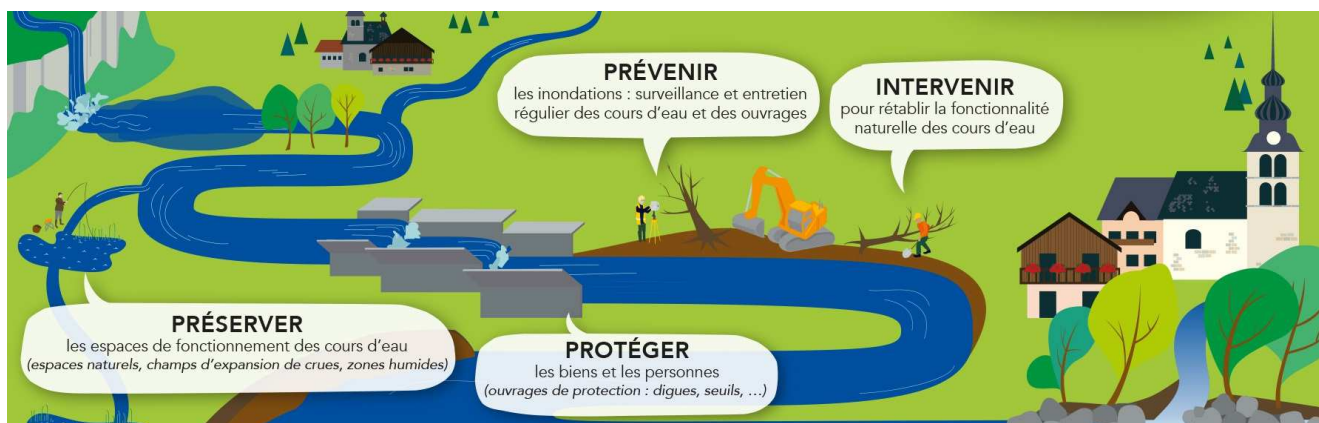
GEMAPI (qui chante)

La GEMAPI correspond à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

Cet organisme, subventionné à hauteur de 3€ prélevés sur les impôts locaux, a nettoyé les ruisseaux de Bonrepos-sur-Aussonnelle le 2 juillet dernier. Voici une synthèse de leur compte rendu.

L'état de l'Aussonnelle apparaît satisfaisant dans son ensemble. De petits embâcles - accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau et pouvant entraîner l'obstruction du ruisseau - en formations ont été retirés afin de dégager le cours d'eau mais ils ne représentaient pas un danger immédiat. Par ailleurs, deux embâcles un peu plus importants ont été repérés dans le cours d'eau à hauteur du

« city stade » de la commune. Les buses du « passage sous voirie » au niveau de la route de Bonrepos à Fontenilles (voie de circulation interdite) n'étaient pas obstruées et étaient en bon état. Un panneau de signalisation qui se trouvait dans le lit du cours d'eau en aval de l'ouvrage a été enlevé. En amont du cours d'eau, au niveau du lotissement de Tourneris et la ZI attenante, un embâcle a été retiré. Une passerelle a été trouvée au-dessus de l'Aussonnelle, entre la mairie et l'allée des grillons. Elle ne semble pas être entretenue, se délabre et la végétation qui pousse à son niveau pourrait provoquer la formation d'un embâcle si la situation venait à s'aggraver. Afin de compléter le suivi de l'Aussonnelle, l'état de la retenue collinaire d'alimentation de l'Aussonnelle au niveau de la commune de Saint-Thomas a été vérifié : les réserves sont bonnes ce qui permettra d'alimenter le cours d'eau cet été en prévision d'étiage sévère.



Paye ton café!

Dans le dernier numéro, nous vous parlions de l'avancée des travaux du café associatif. Les plans sont arrêtés et nous sommes excités à l'idée de voir la partie "matérielle" prendre forme en vue d'une ouverture toujours prévue en novembre!

C'est bien joli d'avoir un super local mais c'est encore mieux de le remplir avec des trucs vachement cools. Et ça tombe bien car la partie organisationnelle a aussi bien avancé! La municipalité s'est rapprochée de deux associations pour faire avancer le projet dans la bonne direction. Mais, cette direction, c'est en grande partie la vôtre! C'est pour cette raison que les habitants de Bonrepos seront consultés pendant les mois de septembre et octobre par le biais de questionnaires et groupes de discussions pour affiner le projet et que celui-ci réponde au mieux à vos attentes (parce que si nous faisons venir les Rolling Stones mais que vous préférez Iggy Pop, ce serait dommage).

Cette phase d'échange, menée par l'association « L'essentiel », aura pour but de recueillir vos envies mais aussi d'impliquer les habitants ayant des projets culturels pouvant être mis en valeur au travers de ce café associatif.

Par ailleurs, le concours pour le nom du café est toujours d'actualité ici: <https://bonrepos-sur-aussonnelle.fr/contact/>.

Merci à tous ceux qui ont déjà participé et à bientôt dans cet espace de partage.

L'Essentiel
Eparpillements Culturels et Éphémères
pour la famille et le vivre ensemble

Instruction des permis de construire



Les permis de construire ou demandes d'accord préalable, une fois déposés en mairie, sont obligatoirement traités par le Service Instructeur de Saint Lys. Ce service, rattaché à la commune de St Lys et composé d'agents spécialisés dans le domaine de l'urbanisme, traite l'ensemble de ces demandes pour les communes de St Lys, Bonrepos et d'autres communes avoisinantes. A ce stade précis, le rôle de la municipalité est limité à l'émission d'un avis favorable ou non, strictement lié au cadre légal, transmis au service instructeur. La municipalité n'a plus la compétence pour accepter/refuser un permis de construire. Cependant, vos élus dédiés à l'urbanisme sont là pour vous aider et si vous avez un doute sur votre demande, n'hésitez pas à solliciter la mairie pour bénéficier d'un avis avant le dépôt de votre dossier.

Encore un bide signé CoVid

Et VLAN! Encore une fête de BSA qui passe à la trappe (celui ou celle qui songe à dire "jamais deux sans trois" se prend une volée de bois vert). Force est de constater que si ça continue à ce train là, nous allons devoir revendre barbecues et tireuse.

Officiellement, l'interprétation stricto sensu des contraintes sanitaires ne nous empêchait pas d'organiser quelque chose. Lesdites contraintes étaient simplement complètement dissuasives, à l'opposé de notre conception de la fête et, soyons honnêtes, quasi impossible à faire respecter plus de trois minutes trente (friction au gel comprise). Sans parler du fait d'être obligés de devoir faire joujou au policier pour contrôler les pass sanitaires (ça nous aurait laissé le goût de la soirée à laquelle on n'a pas le droit de choisir le déguisement).

Pourtant, nous qui sommes du genre à systématiquement aller chercher les courses avec une bagnole trop petite histoire de faire plusieurs voyages, jamais, JAMAIS nous n'avions été si prêts à nous organiser et nous plier en quatre autant qu'un contorsionniste du cirque du Soleil. Plan A, plan B, plan C, plan C1, C2, C3 et puis finalement C4: BOOM! Trop contraignant. Pas drôle.

Alors, bon, ça commence à être pénible (et c'est un euphémisme) mais, de façon pragmatique, la fête n'est pas une priorité. Dans ce flipper sanitaire, le CdF se concentre sur son extra ball pour organiser un événement dès que les conditions le permettront.

Le CdF



Annulation du vide-grenier de l'Entraide



Nous sommes désolés, mais compte tenu du petit nombre d'inscriptions et des obligations par rapport au Pass sanitaire concernant la zone repas, nous préférons annuler le vide grenier qui était prévu le 19 septembre.

Nous vous communiquerons la prochaine date du vide grenier prévu en avril 2022 qui se fera, nous espérons, sous de meilleurs auspices.

Le Président : Christian DINGREVILLE «



VIE ASSOCIATIVE

Vivre à BSA, vivre à la campagne, être un rural

La vie à la campagne s'accommode également de dérangements, chant du coq, travail nocturne des agriculteurs mais aussi du partage de la nature.

Répartis sur les communes de Saiguède et de Bonrepos, pas moins de 100 personnes sont membres de l'association AICA (Association Intercommunale de Chasse agréée) présidée par notre adjoint Jean-Claude Dempère.

Les promeneurs et les chasseurs doivent donc partager la nature. Sachons que les chasseurs paient un droit de chasse qui les autorise à passer sur des propriétés privées (champs, friches, forêts etc..) contrairement aux marcheurs, cavaliers, vététistes, joggeurs qui n'ont pas cette autorisation et qui se retrouvent de fait en infraction.

C'est à dire qu'un chasseur a l'autorisation du propriétaire pour se poster dans un champ agricole par exemple, toute autre personne ne peut pénétrer sur ces parcelles qui sont privées même si elles sont facilement accessibles.

Cependant les chasseurs sont souvent mal vus par la population, sans connaître toutes les missions découlant de cette activité.



La chasse agit directement pour la sauvegarde des écosystèmes, comment ?

Plus 75% des zones humides sont gérées par des chasseurs, qui ont un rôle et des fonctions clés dans l'écosystème.

Les chasseurs plantent et entretiennent plus de 20 000 Km de haies par an créant ou préservant des habitats pour les animaux, mais aussi sèment 40 000 ha de prairie par an pour la sauvegarde des insectes et plus particulièrement des abeilles.

La chasse a aussi une mission de préservation et de régulation des populations. **Préservation** par l'apport d'aide alimentaire en période critique (eau et nourriture) ou encore baguer les oiseaux pour une meilleure connaissance des espèces.

Régulation des espèces invasives exogènes (introduites par erreur par l'homme et perturbant l'écosystème en place) créant des dégâts et porteuses de maladies comme la leptospirose.

La régulation des populations de grand gibier permet de limiter les dégâts occasionnés dans les cultures mais surtout sur les axes routiers.

Nous avons sur la commune deux gardes chasses qui ont aussi un rôle de garde communal.

On vous présente Pascal et Noel, joignables 7/7 jours pour répondre à vos questions mais aussi en cas de problème.

Pour cette parution de l'Echo de Bonrepos, Pascal nous donne ses recommandations pour se promener les jours de chasse.

Il commence déjà par insister sur un point : les promenades ne sont pas interdites les jours de chasses. Les chasseurs sont tenus de faire attention aux promeneurs.

Toutes les chasses sont annoncées par un panneau, il faut tout de même respecter quelques règles essentielles :

- S'annoncer aux postés, qui se trouvent à chaque entrée de la partie de chasse.
- Ne pas quitter le sentier balisé pour être vu.
- Tenir son chien en laisse.

Tous les chasseurs sont formés à des règles de sécurité strictes :

- interdiction formelle de tirer à travers les chemins publics,
 - les angles de tir ne doivent pas être supérieurs à 30°
 - tir en rembucher (ne pas tirer vers la partie de chasse)
- L'application et le respect de ces règles sont contrôlées par Noel et Pascal.

Mais si je me promène avec mon chien? Si vous vous retrouvez en promenade avec votre chien et qu'une meute traverse un chemin, tenez votre chien en laisse et laissez passer la meute. Les chiens de meute n'ont qu'un seul objectif, le gibier, ils ne feront pas attention à vous. Il faut également rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse entre le 15 mars et le 30 juin pour préserver la reproduction de la faune et de la flore sauvage.

Il nous reste à tous de profiter de notre belle campagne.

Deux gardes chasse/communaux officient sur la commune et sont joignables 7 jours sur 7.



Noël Ami
06.14.53.85.08



Pascal Delahaye
06.10.34.50.74

Kids sans repos

Des cours adaptés à tous les âges et niveaux.
Venez tester !

**SAISON
2021-2022**

**La saison continue
à Bonrepos !**

APRÈS UNE ANNÉE ATYPIQUE, LES KIDS SE SONT ADAPTÉS ET ONT FAIT COURS EN EXTÉRIEUR. NOUS AVONS AUSSI RÉUSSI À RÉALISER EN PEU DE TEMPS LE SPECTACLE EN JUIN. UN DÉFI ET UNE RÉUSSITE ! MERCI ENCORE À CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT AIDÉS. EN PLUS DES ARTISTES QUI ONT ÉTÉ SUBLIMES !

NOUS ESPÉRONS RÉALISER UNE ANNÉE NORMALE POUR 2021-22. LES COURS SE DÉROULERONT À BONREPOS.

LA BABY GYM ET LA MARCHÉ NORDIQUE (QUELQUES DÉPARTS) SERONT À EMPEAUX. UNE NOUVEAUTÉ : LE BUNGY PUMP À STE FOY. VENEZ DÉCOUVRIR CETTE SUPER DISCIPLINE.

<https://kidssansrepos.wixsite.com/website>

**KIDS
SANS REPOS**





*L'APE a pu finir l'année avec
une farandole de sourires.
Et la nouvelle commence déjà!!!*

Spectacle et Tombola pour bien clôturer l'année

Grâce à vos achats de Noël effectués via l'APE (sapins, chocolats, paniers garnis...) les enfants ont pu voir le spectacle « Et si les dragons racontaient », par la compagnie Arfolie, Merci aux enfants pour leur participation et leur bonne humeur !

Petits & Grands ont pu bénéficier d'une tombola, tous les enfants sont partis avec un lot (petit ou plus gros). Nous avons été heureux de partager avec eux cette surprise et nous remercions encore tous nos partenaires qui ont rendu cette action possible.

Nous attendons avec impatience nos nouveaux membres 2021-2022

Après une année sans activité du club, Aînés de Bonrepos sur Aussonnelle en raison de la crise sanitaire sans précédent, l'association renaît de ses cendres.

Avant toute chose, nous tenons à remercier le CCAS de Bonrepos qui nous a permis de bénéficier rapidement de la vaccination, un grand merci à tous ses membres qui se sont démenés quand il était difficile de trouver des créneaux.

Donc munis, d'un pass sanitaire et en respectant les mesures de distanciation, nous allons pouvoir retrouver progressivement nos activités. Nous avons en projet immédiat un repas rencontre de rentrée avec date et lieu à valider.

En 2021, l'Assemblée générale n'a pas eu lieu, et nous considérons la saison 2020/2021 année blanche. Le bureau est donc toujours le même :

Président : René Gélis,

Trésorier : Jacqui Davezat,

Trésorière adjointe : Jeanine Davezat

Secrétaire : Gaston Vieilledent,

Secrétaire adjointe : Françoise Caubet

Mail secrétaire : nicole.gaston@orange.fr

L'association compte à ce jour une soixantaine de membres inscrits. L'Assemblée générale annuelle est prévue première quinzaine de janvier 2022.

Ouverture du club le 8 septembre 2021 avec le pass sanitaire obligatoire, fermeture dernier mercredi de juin 2022. .

Le club accueille toute personne désirant se distraire et s'insérer socialement à la fin de leur activité professionnelle.

Activités du club :

Lundi 14h : loisirs créatifs et confection de cartes au profit du **Téléthon**

Mercredi 13h30: jeux de cartes, triominos, scrabble et autres jeux de société, l'après-midi se terminant par un goûter participatif (1€).

Vendredi 14h : randonnée sur les chemins et circuits pédestres du canton, collation offerte. Rdv au cœur du village devant la mairie, (en cas de pluie, possibilité de se réunir à la salle).

Projets du club :

Plusieurs autres activités et animations jalonnent l'année (thés dansant, repas dansant, voyages etc...).

Pour 2022 : En raison de la pandémie, il nous est difficile de prévoir des dates officielles.

Toutefois nous espérons faire l'assemblée générale début janvier, la galette des rois en janvier.

Peut être un thé dansant au printemps et courant juin un repas fête des mères.

Prévoir également une journée d'évasion et un petit voyage en 2022.

Nous vous invitons à venir voir le club dès le 8 septembre 2021 (Algéco derrière la mairie près de la bibliothèque) où venez nous rencontrer au forum des associations le samedi de la Fête de Bonrepos début septembre 2021.





VIE ASSOCIATIVE

Art'titudes

En ce début de nouvelle année scolaire, toute l'équipe Art'titudes vous souhaite le meilleur en santé, vie personnelle, familiale et professionnelle.

Après une année 2020/2021 très chaotique, les cours de théâtre reprennent avec bonheur.

Marie-Cécile vous attend les mercredis après-midi à la salle associative pour une saison théâtrale riche en découvertes et amusements !

- pour les éveils (5-6 ans) : 17h00 - 18h00
- pour les enfants (7-10 ans) : 15h30 - 17h00
- pour les ados (dès 11 ans) : 14h00 - 15h30

Les inscriptions restent ouvertes. Donc, même si vous n'avez pas pu nous rencontrer lors du Forum des Associations, rien n'est perdu. Nous vous accueillerons à bras ouverts.

N'hésitez pas à nous contacter (ecole.arttitudes@gmail.com), ainsi qu'à visiter notre site web (<https://ecole-arttitudes.vj.fr/>) afin de découvrir la diversité de notre école de théâtre et musique.

Et surtout, une excellente rentrée scolaire et extrascolaire à tous !

Nos Cours de Théâtre

Enfants Eveil Ados

Marie-Cécile vous attend pour une saison riche en découvertes et amusement !

Tennis

VIENS JOUER AU TENNIS

Les inscriptions pour la saison 2021-2022 sont ouvertes
N'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau pour tous renseignements (par téléphone, par mail ou par SMS)

Possibilité d'inscription directement à la salle de tennis le Mercredi 30 Juin (18h30 / 19h30)

Cours les mercredi de 14H45 à 20H45 et vendredi de 15H45 à 19H45

MERCREDI :	VENDREDI :
14H45 : mini tennis	5/6 ans 15H45 : mini tennis 4/7 ans
15H45 : groupe compétition	16H45 : 7/9 ans
16H45 : 9/10 ans	17H45 : groupe compétition.
17H45 : 10/13 ans	Puis cours adultes
Puis cours adultes	

Possibilité de stage pendant les vacances scolaires

Contacts du club :

Secrétariat Tennis Club Caroline GIRAUDON 06 88 47 81 17 caroline.giraudon@gmail.fr	Président Pierre LA DROITTE 06 20 75 31 63 pierre.ladroitte@tcb.fr	Responsable Technique Sébastien DESHAYS 06 87 67 69 76 deshayseb@tcbmail.fr
---	---	---

Site du club : <http://www.club.tcb.fr/tcbbonrepos>

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Tableau de classement par équipe

Equipe	Class.	Pts.	Match	Ave- rage	Diff. sets	Diff. jeux
Cornebarrieu	1	9	3	7	14	66
Brax	2	7	3	3	6	24
BSA	3	5	3	-5	-10	-42
Levignac	4	3	3	-5	-10	-48

Bonrepos au jardin

Voici l'automne, période toute en or avec ses journées plus courtes, ses couleurs et ses feuilles tournoyantes jonchant le sol...

Certains jardiniers pourraient penser que c'est une fin de saison et que le travail au jardin s'achève. Détrompons-nous, l'année jardinière pourrait débuter à ce moment-là puisque nous cueillons graines, fruits et légumes que nous pouvons conserver, nous préparons le terrain pour passer l'hiver, nous plantons et semons pour le printemps... Le travail ne manque pas !!

Mais attention, le gel peut arriver très vite !!

- les semis : épinards, mâche, laitues, chicorées et radis d'hiver et en fin de saison fèves et pois.
- Plantations en novembre : oignons en bulbes, échalotes, ail, fraisiers, bulbes à fleurs de printemps, fleurs bisannuelles ou vivaces, arbres et arbustes.
- Tailles : haies, topiaires, arbustes. On peut en profiter pour bouturer.
- Protections en fin de saison : fleurs, bulbes et tubercules risquant le gel sont à rentrer ; et toujours ne pas laisser les terrains nus : les couvrir d'engrais verts ou de compost, de feuilles mortes, de fumier, de gazon coupé... Abriter la faune auxiliaire...

L'association Bonrepos au Jardin cultive une parcelle réservée au social, au jardin collectif. Cette année, ce sont 37 kg de pommes de terre qui ont été récoltés. Quelques kilos ont été donnés au CCAS de Bonrepos et le reste à l'épicerie sociale de Fonsorbes. Des parcelles sont encore disponibles pour ceux qui en voudraient.

Nos réunions mensuelles reprendront à la rentrée, des fiches

avec les dates seront déposées dans le hall de la Mairie. A-M Hutfer

Anne-Marie Hutfer

Recette : le gâteau d'halloween (à faire avec les enfants)

Ingrédients (pour 6 personnes) :

3 tasses de potimarron râpé

200 g de sucre

230 g de farine

250 ml d'huile

3 œufs

1 c à café de levure

½ tasse de noix décortiquées

1 pincée de sel

1 c à café de cannelle

Préparation de la recette :

- Mélangez les œufs et le sucre

- Ajoutez l'huile, puis la farine, la levure, la cannelle et le sel en dernier

- Ajoutez le potimarron râpé et les noix

- Cuisez à 180° (th.6) pendant 45 min

Artistes amateurs

Les Artistes Amateurs de Bonrepos sur Aussonnelle ont le plaisir de vous annoncer la reprise de leurs activités après dix-sept mois d'arrêt pour cause d'épidémie.

Au programme pour le dernier trimestre 2021 :

Atelier PASTEL le samedi 9 octobre 2021 de 9 heures à 17 heures (salle des associations, date retenue à la mairie).

Atelier BRACELET et COUTURE sans déchet Les Samedis 6 et 27 novembre ainsi que le samedi 11 décembre avec Sylvie POZA et Monique CASTIES (salle des associations, dates retenues à la mairie).

Prévision pour l'année 2022

Atelier MOSAÏQUE et PEINTURE ACRYLIQUE.

Atelier PHOTO (de la prise du cliché à son stockage sur ordinateur après retouche sur logiciel)

La plupart de nos ateliers sont animés par des membres de l'association plus expérimentés.

Il arrive que l'association fasse appel à des professionnels notamment en peinture et photographie.

Pour en savoir plus sur nos activités :

Tel 05 67 33 66 21 ou mail hutfer@club-internet.fr





INFOS UTILES

En bref

Erratum : la municipalité a mis un point d'honneur à solliciter votre esprit critique tout en vous faisant réviser vos additions dans l'article « *t'as pas 100 balles* » du dernier numéro. En effet, 100€ découpés en 5 postes qui finissent par faire 96€, c'est inquiétant, vous ne trouvez pas ? Rassurez-vous, il ne s'agit que d'un loupé de comm', les membres de l'équipe Finances étant tous mi-Homme / mi-calculatrice. La répartition approximative des 100€ est donc : école 24€, voirie et entretien 27€, administration 14€, assainissement 12€, autre (social, assos...) 23€.

Comité consultatif : Appel à candidature pour le premier comité consultatif de Bonrepos sur Aussonnelle pour l'aménagement urbain et paysager du village inscription avant le 30 septembre en mairie.

Excuses : Madame Henriette MOLTO est décédée le 20 octobre 2020 sans que cela apparaisse dans la rubrique dédiée des deux derniers numéros de l'Echo. Toutes nos excuses pour ce manquement.

Mots mêlés de la rentrée:

R	E	C	R	E	A	T	I	O	N
C	A	H	I	E	R	S	E	E	C
N	O	Y	A	R	C	C	T	R	A
E	L	E	V	E	O	O	C	E	R
T	D	N	T	L	N	R	O	C	T
C	E	O	E	R	U	A	U	I	A
L	V	C	B	O	O	L	R	T	B
A	O	E	J	E	A	U	S	E	L
S	I	L	B	A	N	C	S	R	E
S	R	E	D	U	T	E	U	S	X
E	E	C	I	C	R	E	X	E	E

note
banc
jour
école
élève
étude
cours
classe
crayon
devoir
leçon
réciter
cahiers
trousse
exercice
cartable
récréation

Horaires Mairie

Lundi et mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mardi, jeudi et vendredi : 14h - 17h
Tél. 05 61 91 72 00.
Urgences: Tél. 06 31 97 33 75

CCAS

Un numéro accessible 24h/24h vous permet de contacter, en toute confidentialité, un membre du CCAS qui sera à l'écoute de vos difficultés
Tél. 06 08 15 85 19

Naissances

POIROT Arthur, le 7 juin 2021

Décès

MOLTO Henriette, le 2 octobre 2020
MAZIER Charles, le 31 août 2021

Baptêmes

CANZIAN-ABADES Amalia, le 24 juillet 2021

Directeur de la publication : Thierry Chébelin

Responsable de la rédaction : Marion Sauvestre

Maquette : Marion Sauvestre et Jonathan Mattioli

Réalisation de ce bulletin : l'équipe communication

Impression : BCR Gimont 500 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé

